



Contacts

Greta de Bretagne Sud › T 02 97 87 15 60

> une formation unique dans le Grand Ouest

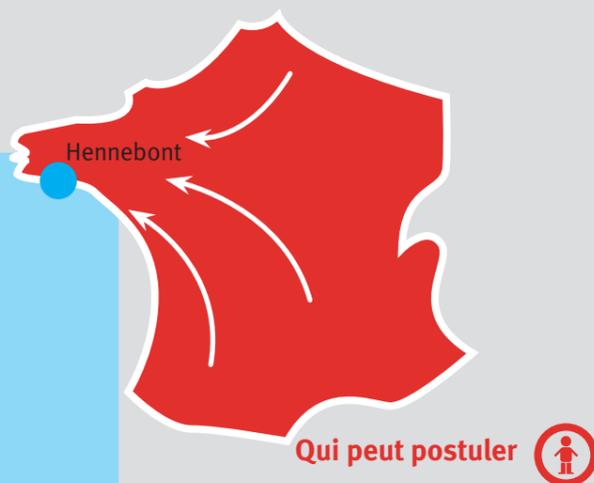
→ LIEU DE FORMATION

→ **Greta de Bretagne Sud**
Lycée des Métiers Émile ZOLA
30 Rue Émile Zola
56700 Hennebont

Contacts

Conseillère en formation continue
Michèle PREVOT

Assistante de formation
Catherine CHENIC
02 97 87 15 60
greta.aglorient@ac-rennes.fr



- Etudiants** › en contrat de professionnalisation
Salariés › en période de professionnalisation
- Titulaires d'un diplôme ci-dessous**
- Bac Pro MEI, EIEEC
 - Bac STI
 - BTS MS, CRSA

Formation

Ouverture de la formation septembre 2017

Mention Complémentaire Technicien Ascensoriste

- Dépanner et maintenir en bon état de fonctionnement des ascenseurs et des monte-charges
- Effectuer la maintenance préventive et vérifier que tous les éléments répondent aux normes de sécurité
- Communiquer auprès des clients et des usagers et porter l'image de l'entreprise



→ Optez pour la formation

Mention Complémentaire Technicien Ascensoriste

un secteur industriel porteur

MC Technicien Ascensoriste

un métier de spécialiste !

Le plus, en formant un salarié, vous assurez à votre entreprise de disposer d'un technicien spécialiste de vos équipements, mais aussi formé multi marques, capable d'intervenir sur les manœuvres des différents constructeurs.

Entreprise > Développez les compétences de votre technicien de maintenance

? Que fait-on avec la MC TAS ?

LE VÉRITABLE SPÉCIALISTE

- du dépannage et du maintien en bon état de fonctionnement des ascenseurs et des monte-charges.
- Le technicien ascensoriste effectue les travaux de modernisation en lien avec l'évolution de la réglementation.
- Le technicien assure aussi la relation avec les usagers lorsqu'il intervient sur site.
- La Mention complémentaire TAS est le seul diplôme permettant l'exercice du métier.

→ Quels sont les contenus pédagogiques ?

- Sécurité spécifique ascensoriste
- Maintenance préventive
- Réglages mécaniques (portes, freins, treuils...)
- Étude des schémas à relais, à microprocesseur, multi marques
- Dépannage, intervention (variation de fréquence, hydraulique, monte-charges, portes automatiques)

? Quels sont les plus de la formation ?

- Liens fort avec les acteurs de la profession (ABH, KONE, ORONA, OTIS, SCHINDLER, THYSSEN)
- Formateurs spécialisés pilotant depuis 15 ans cette mention complémentaire
- Matériel multi marques, ascenseurs et monte-charges réels et didactisés.

⌚ Durée de la formation ?

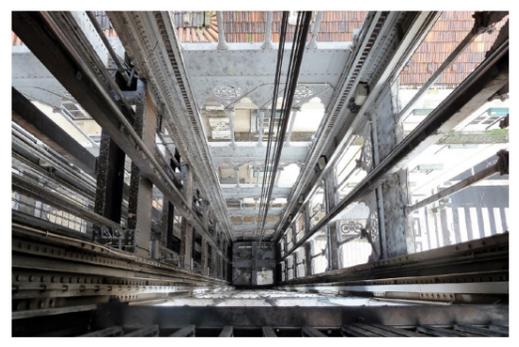
- Formation en alternance sur 1 an -> de 10 à 12 mois
- 20 périodes de 3 jours en centre de formation [maximum]



Durant le cursus : Préparation et attestation de formation PRAP (Prévention des risques liés à l'activité physique) et préparation et attestation de formation à l'habilitation électrique (B1V-BR)



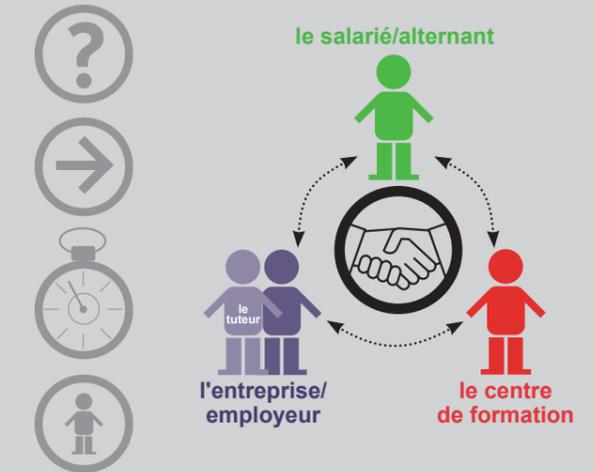
Sensibilisation forte à la sécurité : du technicien, des biens, des personnes. Formation à l'accès de toit de cabine, au fond de fosse, au dégagement de personne.



Le technicien ascensoriste assure la prise en charge d'un large éventail d'activités :

- Maintenance
- Remise en service
- Réglages
- Modifications
- Amélioration des équipements
- Contrôles de sécurité

→ Le contrat pro, un projet partagé



le tuteur

- > Il est un salarié qualifié de l'entreprise.
- > Il peut participer à votre recrutement, avec le centre de formation.
- > Il vous accueille, vous guide et sécurise votre parcours de professionnalisation.
- > Il organise vos activités dans l'entreprise pour vous transmettre graduellement des savoir-faire professionnels et favoriser votre autonomie professionnelle.
- > Il assure la liaison avec le centre de formation.
- > Il participe à l'évaluation et au suivi de la formation.

le Greta [CENTRE DE FORMATION]

- > Nous proposons des candidatures à l'entreprise en fonction de ses besoins. C'est l'entreprise qui sélectionne et recrute le candidat.
- > Nous définissons ensemble le parcours de formation. C'est un projet "partagé" entre vous, l'entreprise et le Greta.
- > Nous organisons l'alternance pour optimiser la complémentarité des apprentissages dispensés en entreprise et en centre de formation.
- > Nous vous préparons à la certification visée.

le salarié/alternant

Votre "feuille de route" :

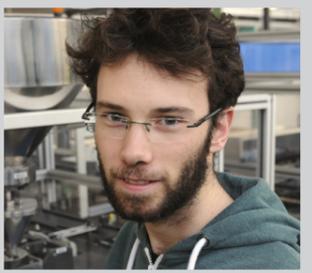
- > suivre avec assiduité votre formation,
- > réussir votre intégration dans l'entreprise,
- > respecter l'organisation de l'alternance.

le + du réseau des Greta

Nous adaptons le contenu pédagogique de la formation à votre profil.

Le saviez-vous ?

- > En amont du contrat Pro, une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) peut être mise en place. Prescrite par Pôle Emploi, elle permet la prise en charge d'une formation (jusqu'à 400 h).



formation en alternance